BULLETIN ÉDUCATION SEXUELLE NO.4

Le droit à l'égalité, à l'égale protection devant la loi et à n'être soumis.e à aucune discrimination

FOCUS HANDICAP

ÉDITORIAL

L'ÉDUCATION SEXUELLE SPÉCIALISÉE DOIT EXISTER ET PRENDRE EN COMPTE LES PARTICULARITÉS DE CHAQUE SITUATION



BULLETIN DE L'ALLIANCE POUR UNE ÉDUCATION SEXUELLE

Il est décliné en dix numéros pour permettre à chaque édition la présentation d'un > droit sexuel. Il propose une actualité sur les thèmes et activités dans le champ de l'éducation sexuelle en Suisse et au niveau international ainsi que des ressources pratiques et du matériel pour promouvoir l'éducation sexuelle holistique en Suisse.

ACTUALITÉS EN SUISSE

p. 3

CADRES DE RÉFÉRENCE & RESSOURCES p. 4

p. 5-7 SÉRIE SUR LES

BULLETIN NO.4

DROITS SEXUELS

IPPF, ARTICLE 1 : Le droit à l'égalité et la non-discrimination

FOCUS HANDICAP

L'ÉDUCATION
SEXUELLE EN CHIFFRES
p. 8

UN ENTRETIEN AVEC LA MAMAN DE CLARA p. 9

Clara est une jeune fille vivant avec un Syndrome Williams de Beuren.

p. 10/11

LA PAROLE AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE

sur leur engagement pour l'éducation sexuelle

TERMINOLOGIE & FAQ's p. 12

TOUS LES
BULLETINS
EN UN
COUP D'ŒIL

p. 13Et que se passe-t-il ailleurs ?

p. 14

Impressions du monde entier

L'ÉDUCATION SEXUELLE SPÉCIALISÉE DOIT EXISTER ET PRENDRE EN COMPTE LES PAR-TICULARITÉS DE CHAQUE SITUATION

Voix des cœurs, voix des corps, comment les accompagner dans ces voies ? L'éducation sexuelle des enfants et des jeunes en situation.s de handicap. Catherine Agthe Diserens, Présidente du SEHP et sexo-pédagogue

« Faire de l'éducation sexuelle est une tâche impossible et cependant indispensable ». L'affirmation provocante et dynamique du Dr. Stanislas Tomkiewicz est encore bien plus engageante lorsqu'elle s'adresse aux enfants/jeunes en situation.s de handicap. Dans cet univers d'une extrême diversité, les aptitudes affectives sont celles de tous, la pulsion sexuelle est le plus souvent intacte en tant que telle, mais les manifestations des besoins s'expriment fréquemment à l'aide de codes inhabituels. « Les bébés ils naissent par derrière parce que la maman elle doit pousser! » (Chloé 8 ans. déficience intellectuelle). « Est-ce que mes spermatozoïdes sont aussi handicapés ? » (Viktor, 16 ans, infirmité motrice cérébrale). Très interpellé.e.s dans leur cœur et leur corps, les jeunes en situation.s de handicap nous sollicitent par leurs questions et/ou leurs gestes qui témoignent de la conscience qu'ils ont d'eux/elles-mêmes mais montrent également combien la méconnaissance de leur corps intime et de celui de l'autre sexe les préoccupe. Lorsque la parole fait défaut, leur corps se charge de l'expression de leurs manques.

Au nom de la > Déclaration des Droits des Handicapés Mentaux (1971) et plus récemment de la > Déclaration du Parlement Européen (1992) qui stipule dans sa Résolution A3-231 / 92 que « (...) l'éducation affective et sexuelle des handicapés soit renforcée par une meilleure prise en compte de la particularité de leur situation (...) », l'éducation sexuelle spécialisée doit exister. La multiplicité des situations de handicap nécessite une définition large du concept, mais suffisamment spécifique pour que le droit de ces enfants/jeunes à recevoir une éducation sexuelle se concrétise à travers des approches appropriées (pédagogies adaptées) à leurs besoins et en adéquation avec leurs modes et facultés de compréhension. L'éducation sexuelle adaptée existe soit comme un complément aux informations reçues habituellement en classe (lorsque le jeune y est totalement intégré), soit comme un apport régulièrement répété dans les structures du scolaire spécialisé. Reconnaître la dimension affective et sexuelle et construire petit à petit l'identité sexuée, c'est mettre la fille/le

garçon, l'adolescent.e au centre, au détriment de sa seule identité handicapée ! La réflexion éthique qui guide l'élaboration de l'éducation sexuelle spécialisée se demande : que veut-on pour ce.s public.s. versus quels sont leurs réels besoins et leurs attentes? Comment accompagner, soutenir ces jeunes, sans prendre le contrôle de leur évolution personnelle intime ? Ceci d'autant plus lorsque les expressions de leur sexualité s'avèrent atypiques. Quelles limites reconnaître, tout du moins en séance collective où les approches ne peuvent pas vraiment être différenciées pour des enfants qui nécessiteraient une approche individuelle, voire thérapeutique (certains jeunes psychotiques ou schizophrènes, par exemple, qui peuvent être déstabilisés face aux contenus évoquant la sexualité) ? En résumé, l'éducation sexuelle spécialisée ancre la conviction que la socialisation de la sexualité est indispensable à l'intégration de ces enfants/jeunes. C'est aussi aller de l'avant, avec pour volonté la non-discrimination. Il s'agit de reconnaître l'autre comme un sujet, à la fois très dissemblable, mais aussi de plus en plus semblable à soi. « Car de quel autre s'agit-il, d'Alius, l'autre différent, qui justifie alors toute mesure particulière prise à son égard ? Ou d'Alter, l'autre comme moi-même, en qui je suis bien obligé.e de me reconnaître ? »

C'est le sujet de ce bulletin : comment respecter le droit à l'égalité et à la non-discrimination des enfants et des jeunes (> droit sexuel n°1 de l'IPPF)?

QUE SE PASSE T-IL D'AUTRE EN SUISSE ?

> RECHERCHE: SEXUALITÉ ET HANDICAP

> ÉVALUATION PROJET : LUST UND FRUST, ZURICH

NOUVELLES LECTURES:

 Vielfältig anders sein - Migration und Behinderung
 Sexuelle Gesundheit für Menschen mit kognitiven Einschränkungen

CADRES DE RÉFÉRENCE & RESSOURCES



Notre conception de l'éducation sexuelle holistique en Suisse se base sur les documents internationaux et nationaux suivants :



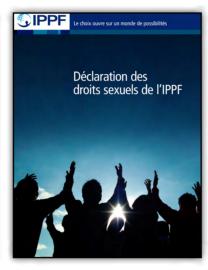
OMS - Standards pour l'éducation sexuelle en Europe / 2010 / 2013 (éd. française)



OMS - Guidance for Implementation Anglais / 2013



IPPF - Le droit de savoir de chacun - Know it own it / 2016



IPPF Déclaration - Droits sexuels / 2008



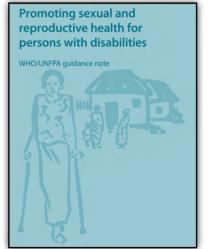
SANTÉ SEXUELLE Suisse - Cadre de référence pour une éducation sexuelle en Suisse romande / 2014



SANTÉ SEXUELLE Suisse - Recommandations. Éducation à la santé sexuelle des personnes en situation-s de handicap-s / 2012



IPPF - Training Manual - For sensitizing intermediaries on sexual rights of young people with learning disabilities / Anglais

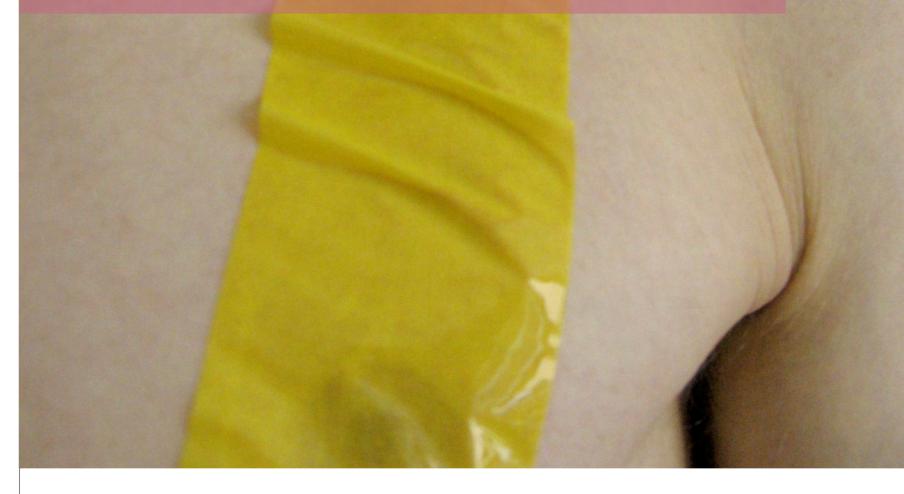


WHO/UNFPA - Promoting sexual and reproductive health for persons with disabilities / Anglais / 2009

SÉRIE SUR LES DROITS SEXUELS

COMMENT PASSER DE L'ÉDUCATION SEXUELLE AUX DROITS?

L'éducation sexuelle est un droit mais est également le principal vecteur pour faire connaitre l'ensemble des droits humains en matière de sexualité. Mais qui connait ces droits ? A chaque édition du BULLETIN, un des > dix droits vous est présenté.



BULLETIN NO.4

LE DROIT À L'ÉGALITÉ, À L'ÉGALE PROTECTION DEVANT LA LOI ET À N'ÊTRE SOUMIS.E À AUCUNE DISCRIMINATION

> IPPF; ARTICLE 1 / DÉFINITION

« Tous les être humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, et doivent bénéficier d'une égale protection devant la loi contre toute discrimination fondée sur leur sexe, leur sexualité ou leur genre. »

LE DROIT À L'ÉGALITÉ ET LA NON-DISCRIMINATION

AUTEUR : SÉBASTIEN KESSLER, formateur d'adultes, co-fondateur de <u>> www.id-geo.ch</u>, membre du comité de <u>> Inclusion Handicap</u>.

DROIT À L'ÉGALITÉ ET À LA NON-DISCRIMINA-TION - PAS UN SEUL MAIS DE NOMBREUX DÉ-FIS POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE DES PER-**SONNES HANDICAPÉES:** Le champ du handicap est vaste et multiple. Selon l'OFS une personne sur cing serait en situation de handicap en Suisse avec une grande diversité dans les possibilités d'action individuelle et les capacités de compréhension ou de communication. Cependant, indépendamment du type de déficience et de la lorgnette choisie pour l'appréhender - santé, égalité, formation, ... - l'obligation de ne pas restreindre la participation et de ne pas exclure de certaines prestations émerge dans les Conventions internationales et les textes légaux suisses. Cette obligation concerne sans aucun doute l'éducation sexuelle.

CE DROIT EN SUISSE, EN PARTICULIER POUR LES PERSONNES EN SITUATION.S DE HANDI-

CAP: En Suisse le principe de non-discrimination se retrouve dans la Constitution fédérale (1), les lois fédérales sur la formation professionnelle et la formation continue (2) ou encore la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (3). Cette dernière stipule qu'il y a inégalité de traitement lorsque les personnes handicapées font l'objet d'une différence de traitement en droit ou en fait [...] ou dans l'accès à une prestation lorsque cet accès est impossible ou difficile aux personnes handicapées. La santé, parmi de nombreuses autres thématiques, est abordée dans la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (5): les Etats [...] reconnaissent que les personnes handicapées ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible [...lls] fournissent [...] des services de santé gratuits ou d'un coût abordable [...] y compris des services de santé sexuelle et génésique [...]. L'éducation sexuelle est une prestation qui concerne à la fois la formation et la santé dans le contexte de l'égalité. Son accès doit être garanti tant d'un point de vue physique que de contenu.

LA QUESTION DE L'ACCÈS POSE DE NOM-BREUX DÉFIS : L'éducation sexuelle « main-

stream » doit s'ouvrir à aborder la sexualité dans la diversité et intégrer aussi la sexualité des paraplégiques, de porteurs de syndrome de Down, Rett ou Asperger pour répondre à l'évolution d'une école qui tend à inclure un maximum d'élèves handicapés dans le circuit ordinaire. L'éducation sexuelle sur les lieux de vie ou de formation, respectivement institutions ou écoles spécialisées, doit être intégrée et les tiers, notamment les travailleuses et travailleurs sociaux, doivent pouvoir entendre les demandes et œuvrer de concert avec les formatrices et formateurs et les spécialistes en éducation et santé sexuelle. Les deux approches vont de pair, il n'y a pas à choisir. Mais leur réussite dépend étroitement de l'amélioration des structures d'accueil et du niveau d'accès aux prestations de santé sexuelle. Autrement dit de l'adaptation structurelle des lieux mais aussi de la formation des profession-

(1) Constitution fédérale, 1999 / (2) Loi sur l'égalité pour les handicapés, 2002 / (3) Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2002 / (4) Loi fédérale sur la formation continue (LFCo), 2014 / (5) Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) 2006, signée par la Suisse en 2014

Aujourd'hui encore, l'égalité de traitement et la participation des personnes handicapées à la vie en société ne sont pas toujours garanties en Suisse. Le travail du ≥ Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH contribue à éliminer les inégalités.

TÉLÉCHARGEMENTS, LIENS

- > SANTÉ SEXUELLE Suisse : Colloque Education sexuelle 2015, Synthèse Session 4: Enjeux liés à la sexualité dans les institutions spécialisées
- > SANTÉ SEXUELLE Suisse : Recommandations, Pour une éducation à la santé sexuelle des personnes en situation-s de handicap-s
- > Insieme.ch Sexualité
- > SEHP Guide de bonnes pratiques dans le contexte des institutions spécialisées
- > Planning familial: Handicap et alors...
- > Les capsules de l'UQAM: #2/#5/#8/#10/#12

PARTICIPER

Comment participer à la mise en oeuvre et à la promotion de ce droit pour les enfants et jeunes en situation.s de handicap dans le cadre de votre organisation et de vos activités ?

- Sensibiliser votre réseau aux > <u>Standards pour une éducation sexuelle en Europe de l'OMS</u> et au fait qu'ils incluent aussi les enfants et les jeunes en situation.s de handicap.
- Ouvrir le dialogue sur les questions d'égalité et de non-discrimination en matière d'éducation sexuelle, notamment pour les personnes en situation.s de handicap, repérer les domaines où une action serait possible et agir: charte institutionnelle, communication, aménagement structurel, etc.
- Soutenir la formation continue des personnes qui travaillent avec des enfants et des jeunes et faire connaître les formations continues sur la sexualité et le handicap : > du « Cœur au Corps », offres du > Cefoc de la HETS de Genève ou de la > HSLU.
- Faire connaître dans vos réseaux les services, organisations ou professionnel.le.s qui offrent des prestations adaptées aux personnes en situation.s de handicap et à leur entourage, comme par exemple le > SEHP, > AirAmour, ou les > services de santé et d'éducation sexuelle.
- Informer par le biais de vos canaux de communication sur <u>> les brochures et les ressources existantes en matière d'éducation sexuelle</u> et <u>> d'éducation sexuelle spécialisée</u> : liens sur votre site internet, newsletter, matériel en consultation, etc.
- Partager avec votre réseau professionnel <u>> le BULLETIN</u> et intégrer dans votre communication publique le fait que le droit à l'éducation sexuelle concerne aussi les enfants et jeunes en situation.s de handicap. Rappeler les trois arguments principaux de <u>> la prise de position</u> présentés ci-dessous :

3 ARGUMENTS POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

L'ÉDUCATION SEXUELLE EST UN DROIT DE L'ENFANT

En Suisse, l'école est le lieu privilégié pour garantir un accès large à ce droit selon une approche positive et basée sur les droits humains.

L'ÉDUCATION SEXUELLE EST <u>UNE MESURE DE SANTÉ PUBLIQUE</u>

Soutenue par la Confédération et les cantons dans le but de prévenir les violences sexuelles (le plus souvent commises dans un cadre familial), les grossesses non voulues, les IST (y.c. le VIH) et l'homophobie.

L'ÉDUCATION SEXUELLE APPARTIENT À <u>L'ÉDUCATION CITOYENNE DE L'ENFANT</u>

Elle lui apprend les règles de la société en ce qui concerne la sexualité et renforce son esprit critique par rapport aux normes véhiculées par les médias.

| novembre 2016 | page 6

Dans chaque édition, nous vous offrons un bref regard chiffré sur la mise en œuvre du droit à l'éducation sexuelle! Dans ce numéro, un coup d'oeil plus précis sur l'éducation sexuelle spécialisée :



périodes d'éducation sexuelle spécialisée ont été dispensées en 2015 par des spécialistes en éducation à la santé sexuelle dans les cantons de FR, NE et JU.



l'éducation sexuelle spécialisée basée sur l'analyse des pratiques des spécialistes en . santé sexuelle.

de la population suisse est considéré.e comme étant en situation.s de handicap.

parents d'enfants et jeunes en situation.s de handicap ont été sensibilisés dans le canton de VD en 2015 par les professionnel.le.s du service d'éducation sexuelle de Profa.

des enseignant.e.s spécialisé.e.s interrogé.e.s à Zürich considèrent que l'éducation sexuelle auprès des enfants et jeunes en situation.s de handicap constitue une partie importante de leur travail.

Les enfants en situation.s de handicap sont 4 à 10 fois plus vulnérables aux abus sexuels que les enfants sans handicap.

Sources: 412 Services d'éducation sexuelle: GIS (NE), SPFIS (FR), APESE (JU) / 20% OFS / 1 Thèse en cours (2015-2020) La construction du genre dans l'éducation sexuelle spécialisée. Sophie Torrent, UNIFR / 60% Rapport d'évaluation du projet « Bildung in sexueller Gesundheit im schulischen heilpädagogischen Bereich, Fachstelle Lust und Frust" / 4 à 10 NCCAN - National Centre on Child Abuse and Neglect) / 2000 Profa Serivce d'éducation sexuelle VD

QU'EN PENSE LA MAMAN D'UNE JEUNE FILLE

UN ENTRETIEN ENTRE ...

Catherine Agthe Diserens et Mme VN, maman de Clara 19 ans Clara est une jeune fille vivant avec un Syndrome Williams de Beuren (maladie génétique avec déficience intellectuelle plus ou moins importante), ayant traversé l'entier d'une scolarité ordinaire au sein de l'école publique. Mme Aghté Diserens est présidente de l'association SEHP SExualité Handicaps Pluriels www.sehp.ch



Que pensez-vous des animations en éducation sexuelle prodiquées en classe, auxquelles Clara a participé avec l'ensemble des élèves ? J'apprécie de manière générale cette éducation sexuelle qui ponctue régulièrement le parcours scolaire. Nos deux fils A et D en ont également bénéficié. Pour Clara je n'ai jamais remis en doute le bien-fondé de ces animations que j'estimais utiles pour elle aussi, même si les situations évoquées en classe ne valaient pas forcément pour elle. En effet, ses camarades filles et garçons vivaient des expériences affectives, amoureuses, plus tard sexuelles que Clara n'expérimentait pas (encore ?). Mais pourquoi ne pas en entendre parler tout de même?

Clara vous parlait-elle de l'animation en éducation sexuelle après coup ? Oui, parce qu'elle parlait de toute façon de tout, très spontanément ! Ce n'est qu'à partir de sa dernière année de scolarité obligatoire qu'elle a commencé à taire certaines choses entendues, comme si enfin elle réalisait que l'intimité ne se partageait plus forcément en famille.

Qu'auriez-vous attendu de mieux ou de différent de la part de cette éducation sexuelle ? Je pense qu'elle était totalement insuffisante pour les capacités de compréhension et d'intégration des connaissances de notre fille. Clara a certes un niveau cognitif très développé pour son handicap, mais le rythme des animations, la masse d'informations apportées et surtout bon nombre d'allusions de second degré n'ont pas permis à Clara de suivre aussi bien que ses camarades. Par exemple elle est revenue du cours donné aux élèves de 9-10 ans en me demandant si j'avais aussi « perdu mes os en accouchant d'elle et de ses frères » ? Après le cours destiné aux élèves de 14 ans elle m'a dit que « pour faire un bébé il fallait absolument mettre un préservatif et prendre une pilule »! Bref, juste le contraire de ce qui avait été expliqué. Clara enregistre, mais ne peut pas toujours mettre le juste sens sur ce qu'elle entend. Elle aurait donc besoin de répétitions, de mises en situations très concrètes, d'un programme plus individualisé parce qu'adapté à son développement affectif (plus jeune tout de même) et cognitif (avec des manques tout de même aussi).

Avez-vous adapté, enrichi les apports prodigués en classe? Bien sûr que nous en avons beaucoup parlé en famille, du moins jusqu'à ses 16 ans et parce qu'elle était non seulement d'accord, mais parce qu'elle ne se sentait pas dérangée dans sa pudeur. Ses frères par exemple, nous ont bien plus vite fait comprendre qu'ils ne souhaitaient plus échanger avec nous à cet égard! Nous avons donc utilisé des images, des petits films adaptés, etc. bref, nous avons effectué une recherche pour savoir ce qui existe dans ces domaines, afin que les notions de vie relationnelle et sexuelle deviennent plus concrètes pour Clara. Je pense que c'était bien, mais tout parent ne peut pas assumer ce rôle. A partir du moment où Clara n'a plus voulu partager de tels contenus avec nous, nous lui avons offert un suivi individuel (au rythme d'environ 6 ou 7 séances par année, davantage lorsqu'elle rencontre des difficultés) chez une sexo-pédagogue spécialisée. Clara a bien compris l'utilité d'une personne-ressource pour cette facette de sa vie privée, mais nous aussi : nous n'avons plus forcément envie de nous mêler de l'intime de notre fille, alors qu'elle devient une jeune femme. Je pense même qu'il est assez sain de nous retirer, mais c'est difficile. Je reconnais que de tout vouloir savoir est pour nous très rassurant. Nous avons tant besoin de la protéger encore.

Je vous remercie beaucoup et ie souhaite à Clara des découvertes affectives. Entre protection bien sûr... et émancipation progressive. Dans l'immédiat c'est plutôt difficile. Clara ne comprend pas pourquoi les jeunes garcons/hommes ne s'intéressent pas à elle, en dépit de ses efforts pour plaire. Elle s'avance, imite les gestes et répète les mots des séries télévisées qu'elle adore, mais se sent toujours mise à l'écart. La solitude parmi ses camarades lui pèse et elle peut même se fâcher contre ces derniers. Je ne pense pas que l'éducation sexuelle, aussi adaptée soit-elle, pourrait répondre à cette problématique.

LA PAROLE AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE

Le point de vue des membres de l'Alliance est exprimé pour mettre en évidence la diversité des champs d'action et domaines concernés par l'éducation sexuelle et pour souligner les enjeux liés au droit traité dans le présent BULLETIN.

insieme - Schweiz/Suisse/Svizzera > Site web / > Interview (en allemand)

« Insieme s'engage depuis longtemps pour le droit des personnes en situation de handicap mental à vivre une sexualité épanouissante. Comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap mental ont des envies et des besoins sexuels et ne veulent pas se laisser restreindre par des peurs ou des préjugés. Les manifestations physiques peuvent cependant être fortement en décalage avec leur développement cognitif et affectif, c'est pourquoi, plus que tout autre, ces enfant et jeunes ont besoin d'être accompagnés et soutenus avec une attention particulière pour pouvoir s'épanouir dans leur sexualité. L'éducation sexuelle représente de plus la meilleure prévention contre les abus et les violences sexuelles: c'est la connaissance de son propre corps et de ses droits qui permet de poser des limites et d'apprendre à se protéger. Ceci est d'autant plus important pour les personnes en situation de handicap mental qui sont souvent dépendantes de tiers et rencontrent plus de difficulté pour accéder aux matériels d'apprentissage ou brochures. »

airAmour^o > Site web / > Interview (en allemand)

« Une sexualité librement choisie rend sûr.e, fort.e et fier/ère. L'éducation sexuelle sensibilise les êtres humains à leur dimension sexuelle et les renforce dans leur capacité à développer des relations. Elle permet aux personnes en situation de handicap, en particulier à celles concernées par un handicap mental, d'apprendre à connaître leur propre corps et à gérer proximité et distance. Elle les protège aussi contre les abus et les violences sexuelles dans le quotidien. L'éducation sexuelle consiste aussi à aborder les normes et les tabous véhiculés par la société et les médias. Le centre airAmour aborde ces questions sensibles liées à la sexualité et à l'éducation sexuelle de manière neutre et confidentielle. C'est pourquoi il est contacté pour des prestations en éducation sexuelle par des personnes en situation.s de handicap, des parents, des familles, mais aussi par des professionnel.le.s et des institutions. »

SEHP SExualité Handicaps Pluriels > Site web / > Interview

« Pour nous, l'éducation sexuelle holistique pour les enfants/jeunes en situation.s de handicap est essentielle. Elle est une approche positive adaptée au développement de l'enfant/adolescent.e dans une recherche de collaboration familles-professionnel.le.s. Elle relève du droit fondamental des personnes en situation de handicap de pouvoir bénéficier - au même titre que tous les autres - d'une information et d'une éducation sur leur corps sexué et sur leurs sentiments intimes. Ils/elles ont droit à des informations adaptées à leur contexte de vie parce qu'ils/elles sont filles/garçons avant d'être des personnes handicapées. Le renforcement des habiletés relationnelles et corporelles augmente la connaissance de soi et des autres et donc des capacités d'autodétermination. Le lien peut aisément être fait avec la prévention des abus sexuels, des grossesses non voulues et des infections sexuellement transmissibles. Le SEHP contribue à l'amélioration de l'éducation sexuelle spécialisée par de multiples actions qui soutiennent le droit à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap s et vise à faire reconnaitre le fait que la vie affective et sexuelle concerne tous les individus. »

CES ORGANISATIONS DISENT OUI!

... à l'Alliance pour une Education sexuelle et s'engagent à défendre publiquement l'éducation sexuelle holistique et le droit à l'éducation sexuelle en Suisse sur la base du document « Les standards pour une éducation sexuelle en Europe » (OMS, BZgA, 2010).

2ème observatoire / Achtung Liebe Schweiz / adebar / ADJAES / Aide Suisse contre le Sida / airAmour / Apese / Association des parents d'élèves Vaud APE / Association romande CIAO / ARTANES / ARTCOSS / Association Sexualité et Handicap Pluriels SEHP / Avenir Social Suisse / Beratungsstelle Familienplanung Aargau / Beratungsstelle Familienplanung St. Gallen / Centri pianificazione familiare EOC / Dachverband der schweizer Männer- und Väterorganisationen / Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz / Éducation Familiale Fribourg / eff-zett / elbe / Fachgruppe Schulsozialarbeit Avenir Social Espace Mittelland / Fachstelle zur Prävention sexueller Ausbeutung / faseg / Familienplanung, Frauenklinik Inselspital / Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse Romande et du Tessin (FAPERT) / Fédération suisse des sages-femmes / fels / Femmes-Tische / Fondation officielle de la Jeunesse / Fondation Profa / Fondazione ASPI / gesundheit schwyz / GIS / infoklick.ch / Institut für Sexualpädagogik und Sexualtherapie Uster / Kantonale Fachstelle sexuelle Gesundheit BL / Kinderärzte Schweiz, Association professionelle de la pédiatrie ambulatoire / Les Klamydia's / liebesexundsoweiter / Mannebüro Züri / MFM-Projekt / Migration & Menschenrechte / Milchbüechli / PINK CROSS / Pro Familia Suisse / Pro Juventute / Protection de l'enfance Suisse / Reliances / S&X Fachstelle für Sexualpädagogik / Santé bernoise / Schule und Elternhaus Schweiz / Schulsozialarbeitsverband ssav / Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände / Schweizerischer Fachverband Mütter- und Väterberatung / Schweizerischer Verband der Mütterberaterinnen / Schweizerisches Institut für Themenzentriertes Theater / SIPE / Stiftung gegen Gewalt an Frauen und Kindern / Swiss Society of Paediatrics / Syndicat des Enseignants Romands / Taskforce / TERRE DES FEMMES Schweiz / Verein Lilli / VoGay NOUVEAUX MEMBRES: insieme - Schweiz/Suisse/Svizzera / Pro Infirmis





PERSONNES EN SITUATION.S DE HANDICAP

Le handicap n'est pas immanent à la personne, mais le résultat de l'interaction entre la personne, son milieu et ses habitudes de vie. Une personne est en situation.s de handicap lorsqu'il lui est impossible de participer à la vie sociale et d'y vivre des situations expérimentales. Cela peut résulter d'obstacles physiques, sociaux. attitudinaux ou économiques qui freinent son développement. Dans le domaine de la sexualité, le rôle du contexte sur les possibilités d'accès à l'information ainsi que sur l'obtention de réponses satisfaisantes à ses besoins joue un rôle considérable pour une personne présentant des incapacités. Processus de production du handicap (PPH), P. Fougeyrollas (2006)

EDUCATION SEXUELLE SPÉCIALISÉE

L'éducation sexuelle spécialisée est une approche formalisée et adaptée qui complète l'éducation sexuelle informelle dispensée dans les familles ou les lieux de vie. Elle tient compte de la situation singulière de chacun.e. de la particularité de chaque handicap et offre une vision holistique et positive de la sexualité tout en intégrant les risques. Les interventions se déroulent le plus souvent en groupe restreint et permettent à chaque enfant et jeune de se sentir reconnu et valorisé dans ses compétences à vivre une sexualité et à être accepté dans son identité sexuelle. Les objectifs sont soutenus par des moyens pédagogiques adaptés au stade de développement, aux types de handicaps et aux capacités pratiques, corporelles et intellectuelles.

POURQUOI LES ENFANTS ET LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL OU PHY-SIQUE ONT AUSSI BESOIN D'UNE ÉDUCATION **SEXUELLE?**

Comme tout autre, les enfants et les adolescent.e.s en situation.s de handicap ont des préoccupations et des questions liées à la sexualité et se retrouvent au cœur de diverses influences, p.ex. celle des médias. Ils/elles ont aussi droit à une éducation sexuelle qui réponde à leurs

questions et soit adaptée à leur stade de développement et à leurs capacités. Un handicap mental ou physique peut cependant nécessiter plus de temps, de soutien et d'accompagnement. Ainsi, l'éducation sexuelle des enfants et jeunes en situation, s de handicap doit être dispensée dans un dispositif spécifique qui permette de les rencontrer dans le respect de leurs besoins particuliers, de tenir compte de l'impact du handicap sur leur quotidien, ainsi que du risque accru de grossesse non voulue, d'abus sexuel et de contamination au VIH/IST. Comme tout autre, ces enfants et jeunes ont le droit d'être reconnus, écoutés et valorisés dans leur dimension sexuelle au travers d'une éducation sexuelle qui respecte leur droit à une sphère privée et qui soutienne le principe de « citoyenneté sexuelle » en tant que « statut qui reconnaît l'identité sexuelle des personnes et leurs droits à une vie sexuelle de qualité ». A. Dupras (2010). > Lire toutes les FAQ's

QUELLE ÉDUCATION SEXUELLE POUR ASSU-RER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT AUX ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION.S DE HANDICAP?

Les enfants et jeunes en situation.s de handicap doivent bénéficier d'apports différenciés et complémentaires. Leur éducation sexuelle doit comprendre des contributions verbales et imagées mais surtout inclure une dimension de découverte corporelle adaptée à leur réalité et besoins propres. Elle doit le plus possible être intégrée en continu à leur quotidien et à leur projet de vie et leur permettre d'identifier et d'exprimer leurs propres besoins et réponses. La famille transmet une culture de l'intimité, du respect de soi et des autres. Des spécialistes dispensent une éducation sexuelle et affective formelle, adaptée, explicative et inclusive qui garantit les informations nécessaires et permet de discuter de sexualité et de santé sexuelle hors de la famille. L'équipe éducative fait partie intégrante du processus. Elle le soutient au quotidien en s'appuyant sur les spécialistes et ouvre des espaces collectifs de réflexion sur son rôle et sa posture. > Lire toutes les FAQ's

SANTÉ SEXUELLE Suisse a choisi de parler d'éducation sexuelle holistique en référence aux standards européens. Contrairement aux régions alémaniques où l'on emploie différents mots, le terme « éducation sexuelle » s'est imposé en Romandie et est utilisé tant par le réseau professionnel que l'école (notamment dans le plan d'études romand). Pour nommer une éducation sexuelle basée sur les droits et une approche positive, on utilise « l'éducation sexuelle intégrée ou holistique ». L'IPPF a choisi la notion "d'intégrée" en 2006 et l'OMS Europe a repris cette notion en la qualifiant d'holistique dans le document de référence français que sont les standards de l'éducation sexuelle en Europe (2010).

ET AILLEURS DANS LE MONDE ?

Regards et prises de positions sur le droit à l'éducation sexuelle et à la sexualité des personnes en situation.s. de handicap.

- France: A mon corps dérangeant l'expo photo qui raconte l'intimité des personnes handicapées
- Canada: ACSEXE+ Témoignages Caroline, Isabelle, Hogan
- Inde: Une nouvelle vie pour Kiran: personne transsexuelle en situation de handicap (en anglais).
- Suisse: Au risque du désir le travail au jour le jour de Catherine Agthe Diserens
- France: Reportage Video -Vie affective et sexuelle en établissements et services médicosociaux
- Grande-Bretagne: The Telegraph Les besoins des personnes en situation.s de handicap sont-ils ignorés? (en anglais).
- Canada: Gabrielle Un film de Louise Archambault
- Allemagne: Markus & Johanna L'amour de deux jeunes gens handicapés (en allemand)
- USA: TEDx Talk Tout le monde: glamour, chances, sexualité & handicap (en anglais).

PROCHAINS BULLETINS & DATES À RETENIR

Le BULLETIN électronique de l'Alliance pour une éducation sexuelle est destiné à l'ensemble des acteurs et actrices pouvant jouer un rôle dans la promotion de > I'éducation sexuelle en Suisse ou intéressés. Il est décliné en dix numéros édités environ tous les trois mois. Chaque édition permet la présentation d'un > droit sexuel.

NO. I	NO.2	NO.3	NO.4	NO.5
Le droit à l'éducation	Le droit à la vie, liberté,	Le droit au respect de	Le droit à l'égalité et	Le droit à l'autonomie et
et à l'information	sécurité de la personne	la vie privée	à la non-discrimination	à la reconnaissance
FOCUS	et intégrité corporelle	FOCUS ENFANTS	FOCUS	devant la loi
ÉCOLE	FOCUS PARENTS	ET JEUNES	HANDICAPS	FOCUS LGBTIQ
NO.6	NO.7	NO.8	NO.9	NO.10
Le droit à la liberté	Le droit de choisir	Le droit à la santé et au	Le droit à	La responsabilité et le
d'opinion et d'expression	librement	progrès de la science	la participation	droit de réparation
FOCUS POLITIQUE	FOCUS	FOCUS	FOCUS	FOCUS

PARUTION PRÉVUE POUR 2017 EN FRANÇAIS, ALLEMAND ET ITALIEN

"Sexualité, intimité et relations: Guide pour l'accompagnement des personnes en situation.s de handicap en institutions."

Edition SANTÉ SEXUELLE Suisse et INSOS Suisse

ÉDITION BULLETIN NO.5

Le droit à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi FOCUS LGBTIQ

PRINTEMPS 2017

BULLETIN ÉDUCATION SEXUELLE NO.4 / NOVEMBRE 2016 PUBLICATION / COPYRIGHT:

Secrétariat Alliance pour une Éducation sexuelle en Suisse C/O SANTÉ SEXUELLE Suisse / Rue St.-Pierre 2 / CP 1229 / CH-1001 Lausanne info@alliance-educationsexuelle.ch / www.alliance-educationsexuelle.ch

RÉDACTION / TEXTES: Catherine Agthe Diserens, Caroline Jacot-Descombes, Christine Fayet, Gilberte Voide

Crettenand, Sébastien Kessler **RELECTURE**: Christine Fayet, Erika Glassey, Noël Tshibangu **CONCEPT / MISE EN PAGE**: Elise Lichtenstern **REMERCIEMENTS**: Mme VN, Clara, Heidi Lauber (Insieme), Liliane Thalmann (airAmour), Catherine Agthe Diserens (SEHP), Sophie Torrent **IMAGES**: 106313, Mr. Nico / photocase.com **ILLUSTRATIONS**: Alain Robert